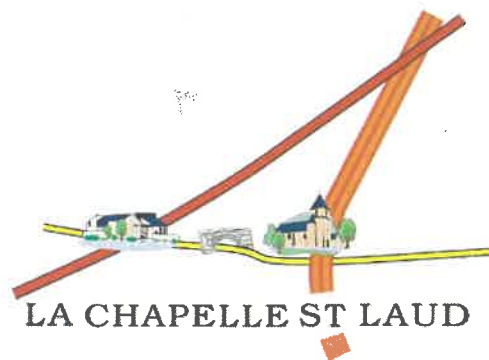


Gazette de



11 Novembre 2019 cimetière de La Chapelle Saint Laud



N° 98 Oct, Nov, Dec 2019



11 novembre 2019

**Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »**

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ,
secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.

Les traités sont signés, l'allégresse de la Victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage.

Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent.

La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure.

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires la reconnaissance pleine et entière de tout un peuple pour ses combattants. Haut Lieu de la Mémoire Nationale, ce « monument aux morts pour la France en opérations extérieures » est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.

L'essentiel des conseils municipaux

Octobre

Délibération : signature devis (rideaux école, table cantine école, portiques, butées parking), contrat avaloirs.

Après présentation du devis établi par la Société Créatiss pour la fourniture et pose de rideaux occultants pour deux classes de l'école. Le montant H.T. s'élève à 2.428,00 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à le signer.

Après présentation du devis établi par la Société Sémio pour l'achat d'une table et six chaises pour la cantine de l'Ecole, pour un montant H.T. de 596,82 €, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à le signer.

Après présentation du devis établi par la Société Sémio pour la fourniture de deux portiques et de sa signalétique. Le montant H.T. s'élève à 1.601,80 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à le signer.

Loïc Langlais soumet l'idée d'ajouter des poteaux en plastique à situer de chaque côté des portiques pour éviter tout passage de véhicule.

Une visite s'impose sur site pour déterminer l'emplacement exact.

Après présentation du devis établi par la Société Equip'Urbain pour la fourniture de butoirs de parking à poser Place de La Gaité, pour un montant H.T. de 520,00 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à le signer.

Après présentation du projet de contrat établi par la Société AADS pour le nettoyage des avaloirs pour un montant H.T. de 490,00 €, pour une durée de 12 mois, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à le signer.

Après présentation du devis établi par la Société Ritouet pour la réfection de la toiture de l'église versant Est, pour un montant H.T. de 39.944,52 €, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à le signer.

Pour rappel, une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux est allouée par la Préfecture pour un montant de 11.983,36 €.

Après présentation de deux devis établis par la Société Jugé pour des travaux de voirie : un pour un montant H.T. de 3.291,50 € (trottoirs rue Deville et Route de Prigne), un pour un montant de 14.083,00 € H.T. (Route de Lézigné, route de Marcé, Chemin Pierre Marion), le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à les signer.

Les travaux de voirie concernant l'Impasse de la Grande Varenne sont repoussés. En effet, trois projets de construction de maison sont apparus sur cette impasse dont les travaux risquent d'endommager la voirie. Un courrier d'information sera transmis aux riverains concernés.

Affaires diverses :

RASED : une demande de budget a été formulée par le corps enseignant du RASED. Patrice Viau demande à avoir un complément d'information à ce sujet.

Plaques rue et numéros : Loïc Langlais propose de refaire l'inventaire des plaques et numéros de rue dans le cadre de la fibre.



NOVEMBRE

Ecole : Conseil de classe – projet « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité »

. Conseil de Classe :

. Le Réseau d'Aides spécialisées pour les Elèves en Difficulté (RASED). Un accord de principe est donné.

Jean-Paul Bompas ira rencontrer lundi 25 ou jeudi 28 novembre l'intervenante du Rased (Mme Madiot) pour définir les besoins.

. Bilan incendie : l'achat de 4 recharges gaz est nécessaire pour les cornes de brumes.

. Portes anti-paniques : elles seraient mal positionnées. Monsieur Bompas rappelle qu'elles ont été installées par une société professionnelle spécialisée.

. Questions posées par les parents d'élèves : demande de modification d'heure garderie du matin, un espace jeu pour les enfants durant les vacances scolaires, sens unique rue Pierre Jouanneau.

. Marché de Noël : vendredi 6 décembre.

. Fête de l'Ecole : 28 juin.

. Projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralités) :

. Convention de partenariat (délibération n°1-19-11-2019) : Dans le cadre du développement numérique, une convention de partenariat avec l'Académie de Nantes est présentée afin d'obtenir une subvention de 7.000 € (pour une présentation d'investissement de 14.000 € TTC). Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le Maire à la signer.

Une question sera posée à l'inspection académique pour connaître la date butoir pour présenter la facture. En effet, les travaux devraient être terminés au 31 décembre pour pouvoir bénéficier de ladite subvention.

. Devis équipement numérique (délibération n°2-19-11-2019) : un devis établi par la Société SATEL pour l'achat d'un équipement numérique est présenté pour un montant de 12.333,00 € H.T.. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents autorise Monsieur le Maire à le signer.

Affaires diverses :

- Travaux en cours : réfection de la toiture de l'église, travaux d'enduits de voirie.

- Illuminations de fin d'année : pose : 3 décembre, dépose : 9 janvier.

- Rencontre récente avec la nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Caudron remplaçant Mr Fabius (parti à la retraite).

- Le Dériv : Mr Bompas et Mr Langlais ont rencontré Mr Mauboussin (Alter) le 15 novembre. Une modification sur plan va être réalisée par l'Architecte. Un déficit de 40.000 € est à prévoir, compte tenu du retard dans la commercialisation des lots.

- « Boîte à livres » : Une habitante de la commune propose de faire installer une boîte à livres. Sa localisation pourrait être près du distributeur à baguettes.

- Portiques stade du foot : une réunion sur site avec les responsables de l'association « Football Club Loisir » sera provoquée pour proposer l'installation de buses (au lieu des portiques).



Etat civil 4ème trimestre 2019

Naissances :

. Gabrielle Marion PONTONNIER

Née le 2 novembre 2019

De Maxime PONTONNIER

Et de Mélanie TESSIER

24 rue de la Bihareige

. Sacha Olivier PLÉAU

Né le 9 octobre 2019

De Nicolas PLÉAU

Et Tiphaine RAUX

14 Ter Rue de Bellevue



Mariage :

Mickaël MÉTIVIER et Sylvie GOURMANON

14 Lotissement Les Hauts de Bellevue

Le 26 octobre 2019



Décès :

Valérie MABIT épouse LENOGUE

« La Beaumondière »

Le 6 novembre 2019



Merci !

Bonne Année 2020

Durant l'**animation Oika Oika** (vente de jeux) qui a eu lieu le dimanche 24 novembre, les enfants et leurs parents ont pu découvrir et tester toutes sortes de jeux qui ont ainsi trouvé leur place sous les sapins au moment de Noël. Grâce aux commandes effectuées lors de cette journée, l'APE (en tant qu'hôte organisateur) a gagné des points proportionnellement aux ventes réalisées par l'animatrice Oika Oika. Ces points permettront à l'APE d'acquérir à son tour des jeux qui seront offerts à l'école pour les élèves.

L'autre temps fort de cette fin d'année pour l'APE a été le **marché de Noël**. Tout d'abord, l'APE remercie vivement tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cet événement important aux yeux de nos enfants, que ce soit pour la mise en place du marché, la tenue de stands, la fabrication de décorations ou la préparation de gourmandises sucrées ou salées. Merci également à tous ceux qui sont venus profiter du marché de Noël et qui ont ainsi permis à l'APE de récolter des fonds nécessaires pour mener nos actions à destination des enfants.

Les différentes actions de l'APE ont pour but de récolter de l'argent afin de financer des moments importants de la scolarité de nos « P'tits Capellaudains ». C'est ainsi que pour cette fin d'année, l'APE a offert un spectacle à l'ensemble des élèves de l'école. Ce spectacle intitulé « Messieurs-Messieurs » a été très apprécié des enfants.





Avant le départ pour les vacances de Noël, l'APE avait même demandé au Père Noël s'il pouvait venir un peu en avance pour apporter des cadeaux aux enfants de l'école, ce qu'il a fait. Malheureusement il n'a pas pu rester et les enfants n'ont pas pu le voir à cause de son planning chargé, car c'est un homme très pris en cette période de l'année.

L'équipe APE.



Les événements à venir (différentes ventes vous seront également aussi proposées) :



**Dimanche
19 janvier 2020
de 8h30 à 11h**

**Petit
déjeuner
à l'école !**

Organisé par l'APE
ape.capellaudains@gmail.com
facebook : APE de la chapelle saint laud

28 juin 2020

**Fête
de l'école !**

Pour nous contacter :



APE de la Chapelle Saint Laud



ape.capellaudains@gmail.com



**Association
Gym Tonic**

Vous proposez

**Nouveau
coach !!!**

Des cours de FITNESS 100% dépenses énergétiques à La Chapelle St Laud.

TOUS LES JEUDIS SOIRS DE 20H A 21H

Adhésion annuelle : 80€

Abdos
Step
Fessiers



Aérobic



Renforcement
Musculaire



Cours mixtes

Il reste encore des places

Contact : Mme Voluette Lydie au 06.85.29.57.54 ou auprès de la Mairie



Le transport solidaire se porte bien. Les déplacements sont en général pour des rendez-vous médicaux, des courses, ce peut être aussi pour rencontrer des ami(e)s, aller au cinéma, théâtre, ou autres, dans un rayon d'environ 50 kms : ANGERS, SEICHES S/le Loir, JARZÉ, DURTAL, LA FLECHE, LE BAILLEUL.

Nos chauffeurs bénévoles sont très à l'écoute des utilisateurs. Ils sont au nombre de 3 sur notre commune, ce qui permet de pouvoir pallier à la demande. La liste des chauffeurs est remise aux utilisateurs par la référente : Colette METAYER, lors de l'inscription.

Vous avez des besoins ponctuels, n'hésitez pas à la contacter elle vous donnera toutes les explications nécessaires pour bénéficier de ce service. Le montant annuel de la carte d'adhésion est de 5 € / adulte.

Cependant, nous manquons de chauffeurs "bénévoles". L'activité ne prend pas beaucoup de temps, quelques heures par semaine.

La prochaine assemblée générale aura lieu le Lundi 27 janvier 2020 à 18 H.30 à la Chapelle St Laud où seront invités les chauffeurs et utilisateurs de ce service.



Bulletin municipal

Retrouvez toutes les informations concernant la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe sur le site internet www.ccals.fr et la page Facebook @ccanjouloiretsarthe.

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS)

103 rue Charles Darwin, 49125 Tiercé - 02 41 37 56 89

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h30 / vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h30

Le PLUi, un projet intercommunal pour demain

En juin 2019, les élus de la CCALS ont souhaité s'engager dans une nouvelle étape en élaborant un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLUi est un document d'urbanisme réglementaire construit sur la base d'un projet d'aménagement et de développement, partagé par les 17 communes membres de la CCALS. Il remplacera à terme les dix documents d'urbanisme actuellement en vigueur et s'imposera alors à toute demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...). Il a pour objectifs :

- d'assurer la cohérence du développement territorial à horizon 2035 ;
- de prévoir et d'organiser les besoins en matière de logements, de déplacements, d'équipements, de développement économique... ;
- de répondre aux attentes et aux besoins de la population, dans une logique de solidarité communautaire et d'optimisation des moyens ;
- d'appréhender les enjeux environnementaux et paysagers à une échelle adaptée ;
- de traduire les réglementations locales (Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT, Plan Climat Air Energie Territoriale - PCAET...) et nationales.



Les élus ont souhaité une adhésion la plus large possible à ce projet qui doit penser le devenir du territoire à horizon 2035. Pour vous informer, connectez-vous sur : www.anjouloiretsarthe-unprojetpourdemain.fr/

Une enquête sur l'habitat et le logement est actuellement en cours, n'hésitez pas à participer sur www.participez-ccals.consultvox.co/

Journées de l'emploi et de la formation, 7 février à Durtal

Pour la deuxième année, les entreprises du territoire qui recrutent donnent rendez-vous le 7 février aux demandeurs d'emploi à la salle L'Odyssée à Durtal.

Cette journée, menée en partenariat avec Pôle Emploi, permet aux entreprises ou agences d'intérim d'être en contact direct avec les candidats à l'emploi. L'an dernier, plus de 400 offres d'emplois ont pu ainsi être proposées dans des secteurs très divers : services à la personne, mécanique, logistique, agriculture... De plus, plusieurs organismes d'insertion et de formation seront également présents afin de présenter les filières, les aides possibles pour toute personne souhaitant changer de secteur, reprendre une formation, se réinsérer...

Nouveauté 2020 : la veille, les collégiens du territoire, dans le cadre scolaire, auront leur propre journée consacrée à l'orientation et la formation. Accompagnés de leurs professeurs, ils pourront déterminer, en fonction de leurs aptitudes et leurs désirs, quelle filière leur permettra d'aller vers le métier de leur choix. L'apprentibus de la Région présentera les filières générales, techniques, professionnelles mais aussi l'apprentissage. Plusieurs établissements scolaires : lycées, maisons familiales, écoles supérieures seront également présents.

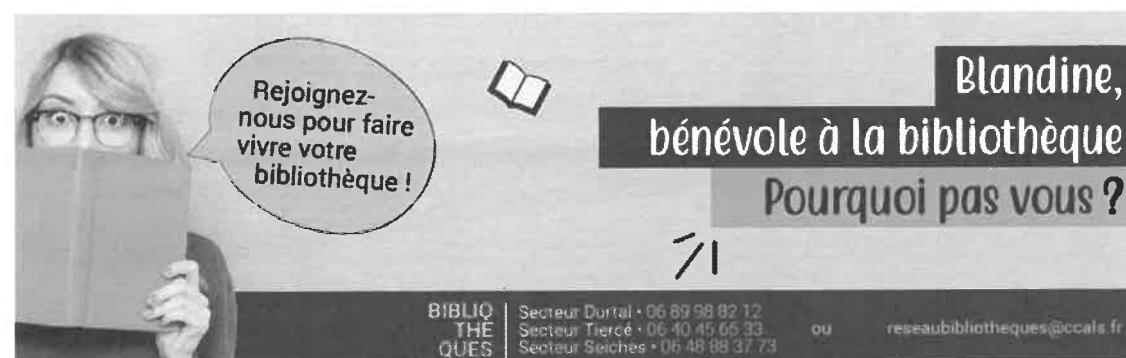
Pour tous renseignements :
ccalsforum@gmail.com



Le projet circuits-courts de proximité

La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) cherche à répondre aux nombreuses préoccupations des citoyens et producteurs : celles des modes de distribution et d'approvisionnement. Un programme en faveur de l'économie locale et de la relocalisation de l'alimentation pour favoriser les liens entre les producteurs et les habitants a donc été mis en œuvre : le projet circuits-courts de proximité. L'alimentation commercialisée en circuits-courts, c'est l'assurance d'une production locale et d'une consommation responsable, respectueuse de l'environnement. De multiples dispositifs vont voir le jour courant 2020, dont la distribution d'un guide qui recensera les producteurs en circuits-courts sur tout le territoire de la CCALS.

Plus d'informations concernant le projet sur
www.ccals.fr/habiter-vivre/economie-et-entrepreneuriat/
ou circuits-courts@ccals.fr



Deux Maisons de services au public pour répondre à vos besoins

Sur le territoire de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe, deux Maisons de Services Au Public (MSAP) peuvent vous accueillir à Durtal ou Seiches-sur-le-Loir pour vous aider dans vos démarches quotidiennes.

Qu'est-ce qu'une Maison de services au public ?

Une Maison de Services Au Public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, accès au droit, etc. Chaque Maison de services au public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

Quels services vous sont proposés ?

Accueil, information et orientation

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'utilisateur ;

- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir ;
- Être orienté vers l'agence partenaire adéquate ;
- Bénéficier d'un libreaccès à des postes informatiques, connectés à l'internet.

Aide à l'utilisation des services en ligne

- Accompagner l'utilisateur pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel ;
- Lui apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations ;
- Accompagner l'utilisateur dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie.

Facilitation administrative

- Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités ;
- Aider à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité ;
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document ;
- Numériser et imprimer des documents.



Faciliter la mise en relation

- Aider à la prise de rendez-vous téléphonique ;
- Aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire.

Quels partenaires puis-je retrouver ?

Vous retrouverez 18 partenaires qui tiennent des permanences régulières sur les sites de Durtal et de Seiches sur le Loir dans des domaines variés :
Emploi/Formation/Insertion : ENVOL - Espoir Cantonal pour l'Emploi (ESCALE) - La Mission Locale Angevine (MLA) - Cap Emploi 49 - FONGECIF
Famille : Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
Accès au droit : Conciliateur de justice
Social/Santé : Service Médical inter-entreprises de l'Anjou (SMIA) - Association d'Aide à domicile (Assadom) - Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) - Caisse Primaire d'Assurance maladie (CPAM) - FNATH - Maison départementale des solidarités - Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire (CAF) - Centre de Santé Mental Angevin (CESAME) - Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Caisse d'Assurance Retraite et de santé au travail (CARSAT)
Logement : Infos Accès Logement

Pour plus de renseignements :
Maison des Services au Public de Durtal
11 rue Joseph Cunot, 49430 DURTAL
02 41 96 10 40 - mspdurtal@ccals.fr

Maison des Services au Public de Seiches sur le Loir
14 bis rue Henri Régner, 49140 SEICHES SUR LE LOIR
02 41 27 23 75 - mspseiches@ccals.fr

Vivez pleinement grâce à la téléassistance

Vous vivez seul ou en couple et vous souhaitez rester à votre domicile en toute sécurité dans le confort et la sérénité ? C'est possible grâce à la téléassistance. Comment ça marche ? Vous appuyez sur le bouton d'alerte de votre boîtier. Un chargé d'écoute entre en contact avec vous et identifie ce qui ne va pas. Selon la situation, il vous reconforte ou fait intervenir vos proches. Si nécessaire, il fait appel aux services de secours.

Pour tous renseignements :
Virginie Chauvineau - 06 42 49 29 27
- virginie.chauvineau@ccals.fr

L'ADMR recrute !

AIDE A DOMICILE, POURQUOI PAS VOUS ?

Acteur social et économique majeur du Maine-et-Loire, l'ADMR recrute en permanence sur tout le territoire !

Des métiers diversifiés

Agent à domicile, employé à domicile, auxiliaire de vie sociale, TISF : les métiers d'intervention de l'ADMR sont très diversifiés. Ils s'exercent auprès des familles et des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, dans leur vie au quotidien.

Les missions sont très variées : aide à la personne, ménage, repassage, garde d'enfants, soutien aux familles, préparation des repas, courses, transport accompagné, etc.

Les atouts de l'ADMR

En entrant à l'ADMR, les salariés intègrent un réseau reconnu nationalement, proposant une multitude de métiers et offrant des possibilités d'évolution de carrière.



Chacun de ces métiers mobilise des compétences techniques ainsi que d'excellentes **qualités relationnelles**, des capacités d'adaptation ainsi que le sens de l'écoute, de l'attention et du respect d'autrui.

Chaque année, un **plan de formation** permet d'acquérir ou développer ces compétences par la formation initiale et continue, et pour lesquelles l'expérience est également essentielle.



CONTACTEZ-NOUS !

Fédération des Associations ADMR de Maine-et-Loire

SERVICE RECRUTEMENT

06 82 49 01 23 / 06 32 64 62 84

recrutement@fedea49.admr.org - www.49.admr.org

1 réseau, 10 bibliothèques

Rassemblée dans un réseau intercommunal, la bibliothèque de *nom de votre commune* offre un large choix de documents et propose de nombreux services. Installées au cœur de chacune des communes, elle est un équipement indispensable de la vie culturelle locale et a pour objectif d'apporter un service de qualité et de proximité aux habitants. Les 10 bibliothèques du territoire sont ouvertes à tous les publics et proposent, dans le cadre de leur programmation culturelle, de nombreux rendez-vous que vous pourrez retrouver dans « les échappées belles du réseau des bibliothèques » en tapant sur Google : Calameo saison culturelle CCALS 2019 2020.

Pour tous renseignements : reseaubibliotheques@ccals.frou 06 48 88 37 73



ANJOU
LOIRE &
SARTHE

Fédération des Associations ADMR de Maine-et-Loire
www.ccals.net

anjou

Cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année quelques Capellaudains se sont rassemblés devant le monument aux morts pour célébrer la fin de la première guerre mondiale. Cette année était plus particulière car c'était l'anniversaire du Traité de Versailles au palais des glaces et qui signifiera la fin de la première guerre mondiale en Europe.



Le traité a été signé le 28 Juin 1919 car cette date était la date d'anniversaire de l'attentat de Sarajevo qui a eu lieu le 28 Juin 1914 et qui fut le prétexte de la première guerre entre les puissances européennes, cette année j'avais endossé un manteau capote daté de 1913, l'école spéciale militaire de Poitiers pour bien

marquer la fin de la guerre

N'oublions pas ce que ces hommes ont fait pour nous.